Assurances et gestion du risque (Bachelier professionnalisant)

RÉF | 1879

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Former des personnes capables de s'impliquer complètement dans le milieu des compagnies d'assurances ou des bureaux de courtage en tant que : - Agent commercial, - Gestionnaire de contrats, - Courtier en assurances, - Assureur conseil et/ou - Agent en bureau de courtage.

Programme

La formation comporte 180 crédits (ECTS, soit : 2180 périodes de 50 minutes) répartis sur trois années académiques et combine les aspects théoriques ainsi que les cas pratiques.

- **Niveau 1** : Droit civil, droit de la responsabilité civile, mathématique financière, informatique : tableur et gestionnaire de base de données, droit des assurances, assurances incendie risques simples et risques spéciaux (niveau 1),gestion: éléments de comptabilité et de fiscalité, assurance véhicules automoteurs (niveau 1), protection civile et pénale-protection jurdique et assistance.
- **Niveau 2** : Assurances incendie risques simples et risques spéciaux (niveau 2), transports : assurances techniques, outside, risks, vol, infidélité, global banque, assurance vie individuelle (niveau 1), droit social; droit commercial; distribution des produits d'assurances, contrôle, législation, assurance véhicules automoteurs (niveau 2), informatique : logiciel d'édition et de communication et stage d'insertion socio-professionnelle.
- **Niveau 3** : Notion de réassurance, approche du risk management, éthique de l'assurance, distribution des produits d'assurances, gestion d'un bureau intermédiaire en assurances, fiscalité de l'assurance, notions de réassurance, pertes d'exploitation, assurance vie, épreuve intégrée et stage d'intégration professionnelle.

Au terme de la formation sont prévus un Stage d'insertion

socio-professionnelle de 240 périodes / 6 ECTS ainsi qu'un Stage d'intégration professionnelle de 120 périodes / 8 ECTS.

Certification(s) visée(s)

Bachelier professionnalisant de l'Enseignement supérieur de promotion sociale correspondant au titre délivré par l'Enseignement supérieur de plein exercice
Diplôme de Bachelier en Assurances et gestion du risque de l'enseignement supérieur économique de Promotion sociale et de type court.

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée

3 années (180 crédits = 2180 périodes de 50 minutes)

Horaire

Cette formation est organisée à horaire décalé à raison de 4 à 5 séances par semaine, le soir et le samedi matin.

Début

Septembre 1 fois par an.

Coût

619,31 euros - Coût réduit : 323,31 euros -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 20 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice* (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
ou réussite du test d'admission en français et en mathématiques prévu pour les étudiants qui n'auraient pas obtenu le CESS ou équivalent.

Consulter obligatoirement ce document.

Connaître

Le grade de Bachelier sera délivré à l'étudiant qui aura atteint l'âge de 23 ans accomplis.

Remarques

Le diplôme reconnu vous ouvrira des passerelles vers l'enseignement supérieur universitaire (selon des conditions différentes liées à chaque université ou haute école). Voir les passerelles possibles à l'ULB.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en suivant les instructions sur le site de l'organisme.

Pour s'informer uniquement

Écrivez à bac-assurances@epfc.eu ou consultez le site de l'organisme

Organisme

EPFC
Avenue de l'Astronomie 19
1210 Bruxelles
Tél: 02 777 10 10
http://www.epfc.eu

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation